



REPUBLIQUE LIBANAISE
MINISTRE DES FINANCES

معهد باسل فليحان
المالي والاقتصادي
Institut des Finances Basil Fuleihan



Budget Citoyen

Liban
2019

Série de sensibilisation
financière et fiscale

Distribuée gratuitement

Budget Citoyen

Liban
2019

Série de sensibilisation
financière et fiscale

L'édition 2019 du « Budget Citoyen » a été publiée à l'initiative de S.E. le ministre des Finances, M. Ali Hassan Khalil. Elle a été préparée par l'Institut des Finances Basil Fuleihan en collaboration avec la direction générale des Finances - direction du Budget et du Contrôle des Dépenses.

Ce livret s'inscrit dans la série des guides financiers et fiscaux s'adressant aux citoyens dans le but de les sensibiliser à leurs droits et obligations, à faciliter leurs démarches administratives et à promouvoir la transparence et la citoyenneté fiscale.

© Tous droits réservés à l'Institut des Finances Basil Fuleihan - Ministère des Finances 2019
ISBN 978-9953-9031-8-7

Pour la deuxième année consécutive, le ministère des Finances publie le « Budget Citoyen ». Il replace ainsi la transparence et l'accès des citoyens à l'information au cœur de la gestion publique, leur offrant la possibilité de se familiariser avec les sujets d'intérêt public et en particulier de finances publiques.

Malgré la situation financière et économique difficile, le ministère des Finances a choisi de publier de manière transparente et simplifiée les orientations et chiffres du budget, exposant sans équivoque la situation financière réelle du pays. Cette transparence qui privilégie l'intérêt collectif à l'intérêt partisan a pour but ultime de reconstruire la confiance du citoyen envers les politiques publiques, l'Etat et ses institutions.

Le « Budget Citoyen 2019 » est un outil de communication désormais indispensable. Il met à disposition de tous une information budgétaire claire, pertinente et compréhensible et permet au citoyen de mieux comprendre ce que l'Etat fait pour lui, et combien coûte chaque poste budgétaire. En consacrant les principes de participation citoyenne et de reddition des comptes, le « Budget Citoyen » facilite et encourage l'implication des Libanais dans le débat autour de la gestion publique.

Ali Hassan Khalil
Ministre des Finances

Table des matières

Le « Budget Citoyen » et son importance	6
Le budget en six questions / réponses	8
Question 1 : Qu'est-ce que le budget de l'Etat ?	8
Question 2 : Que comprend la loi budgétaire ?	9
Question 3 : Le budget reflète-t-il la situation financière de l'Etat de manière exhaustive ?	10
Question 4 : Quels sont les grands principes budgétaires ?	11
Question 5 : Quelles sont les principales étapes de préparation et de vote du budget ?	12
Question 6 : Quel est le calendrier budgétaire ?	12
Les hypothèses et fondements de la loi budgétaire 2019	13
1. Les indicateurs macro-économiques	13
2. Les hypothèses d'élaboration de la loi budgétaire	19
3. Les principales mesures économiques et financières prévues dans la loi budgétaire 2019	20
4. Tableau comparatif des recettes et dépenses du budget	21
Comment le budget 2019 sera-t-il dépensé ?	23
1. Les dépenses budgétaires selon les dix fonctions principales (classification fonctionnelle)	23
2. Aperçu des principales dépenses budgétaires qui impactent le quotidien du citoyen (classification fonctionnelle)	25
3. Distribution des dépenses budgétaires selon leur nature (classification économique)	26
4. Evolution des principales dépenses de fonctionnement et d'investissement (classification économique)	27
5. Projets et programmes	28
6. Les dépenses budgétaires selon la classification administrative	30

D'où proviennent les ressources du budget 2019 ? _____	33
1. Les recettes fiscales et non fiscales	33
2. Distribution des recettes prévues dans le budget 2019	34
3. Evolution des principales recettes fiscales	35
4. Evolution des principales recettes non-fiscales	36
5. Tableau comparatif des recettes budgétaires	37
Le déficit budgétaire de 2019 et le besoin de financement _____	39
La dette publique _____	40
Les nouvelles mesures fiscales _____	43

Le « Budget Citoyen et son importance »

Qu'est-ce que le « Budget Citoyen » ?

Le « Budget Citoyen » est une version simplifiée des projets de loi et/ou de la loi budgétaire et a pour but de faciliter l'accès à l'information des citoyens qui constitue un de leurs droits constitutionnels.

Ce livret permet aux citoyens ainsi qu'aux professionnels de mieux comprendre la loi budgétaire et les budgets annexes, d'analyser les chiffres relatifs aux recettes et dépenses, à la dette et au déficit publics et de mieux appréhender de nombreux sujets affectant leur quotidien.

Il est également publié dans le but d'encourager les citoyens à s'exprimer sur les propositions relatives au projet de loi budgétaire, tant au niveau de sa préparation, que des hypothèses macro-économiques, des chiffres et leur répartition, ainsi que des réformes et nouvelles mesures fiscales.

Info

Qu'est-ce que l'argent public ?

Argent des citoyens et citoyennes, collecté par l'Etat à travers les impôts, taxes et autres recettes et confié à l'Etat pour financer ses missions comme la défense, la justice, la construction des infrastructures, les services sociaux et autres.

Quelle importance lui accorde la communauté internationale ?

La communauté internationale tient les gouvernements responsables de leurs politiques publiques et de leurs choix en matière financière dans la mesure où les citoyens peuvent exercer leur devoir de surveillance et de vigilance et les tenir responsables de leurs décisions. Selon le Partenariat Budgétaire International*, la responsabilité publique des gouvernements est liée à deux dispositions :

Première ●—————● Deuxième

L'obligation des gouvernements de traduire les besoins et priorités de leurs citoyens au sein des politiques publiques et plans d'action et de publier des rapports de résultats reflétant le degré de réalisation des objectifs et les coûts engagés.

L'obligation des citoyens de s'impliquer dans la vie publique, de suivre et d'évaluer les performances de leur gouvernement et d'exprimer leurs opinions.

Les organisations internationales dans leur majorité, et en particulier le Fonds Monétaire International**, l'OCDE*** et la Banque Mondiale, conviennent que l'accès à l'information financière et budgétaire est une condition essentielle pour permettre aux citoyens d'évaluer les performances de leur gouvernement en matière de politiques fiscales, des besoins d'endettement, de la dépense de l'argent public et de la mise en place des priorités.

Il ne suffit pas pour cela de simplement publier les chiffres de la loi budgétaire mais aussi de divulguer la réalité de la situation financière publique et d'expliquer les dispositions de la loi budgétaire de façon simplifiée, claire et accessible à tous.

Les organisations internationales voient donc dans le « Budget Citoyen » un outil qui permet d'impliquer de manière constructive et efficace les citoyens dans le débat autour des choix de politiques publiques qui impactent leur quotidien et leur avenir et leur permet d'exercer de manière informée leur devoir de surveillance, de vigilance et de responsabilisation.

Permet-il d'améliorer la classification du Liban ?

Au Liban, le « Budget Citoyen »**** est publié pour la deuxième année consécutive. Il traduit la volonté du ministère des Finances d'encourager la transparence financière et d'améliorer à moyen terme, et en cohésion avec une série d'autres mesures, la position du Liban en matière de transparence budgétaire.

Sources :

* Partenariat Budgétaire International, 2012. « The Power Of Making It Simple - A Government Guide To Developing Citizens Budgets »

<https://www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/Citizen-Budget-Guide.pdf>

** Fonds Monétaire International, 2019. « Fiscal transparency code »

<https://www.imf.org/external/np/fad/trans/>

*** OCDE, 2010. « Producing a Citizens' Guide to the Budget: Why, What and How? »

<https://www.oecd.org/gov/budgeting/48170438.pdf>

**** Institut des Finances Basil Fuleihan - Ministère des Finances, 2018, « Budget du Citoyen 2018 »

<http://www.institutdesfinances.gov.lb/publication/budget-du-citoyen-2018/>

Le budget en six questions / réponses

Question 1 : Qu'est-ce que le budget de l'Etat ?

- L'article 3 de la loi de comptabilité publique définit le budget de l'Etat comme « l'instrument législatif par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'Etat pour une année civile ».
- Cette définition reflète une vision traditionnelle du budget qui privilégie une approche légale de la vision financière et économique du gouvernement à moyen terme.
- Au Liban, la ligne ou le poste budgétaire repose sur le principe de répartition annuelle des dépenses et recettes sur la base d'unités administratives. Le budget fait l'objet d'une classification qui permet de l'identifier soit selon les points d'affectation, au niveau des ministères, de l'administration et des institutions publiques (classification administrative), soit selon l'objectif des dépenses concernant les biens, services et travaux (classification fonctionnelle). Il présente également les dépenses selon leur nature : dépense de fonctionnement ou d'investissement (classification économique).
- Les budgets ont évolué à travers le monde pour devenir des instruments de contrôle, de planification et de responsabilisation basés sur la performance. Cette évolution a transformé les budgets et leur classification (on parle de postes et projets plutôt que de lignes budgétaires) ainsi que les modes de préparation, d'exécution et de contrôle budgétaire avec l'introduction d'indicateurs de performance, de plans et de rapports annuels de performance.

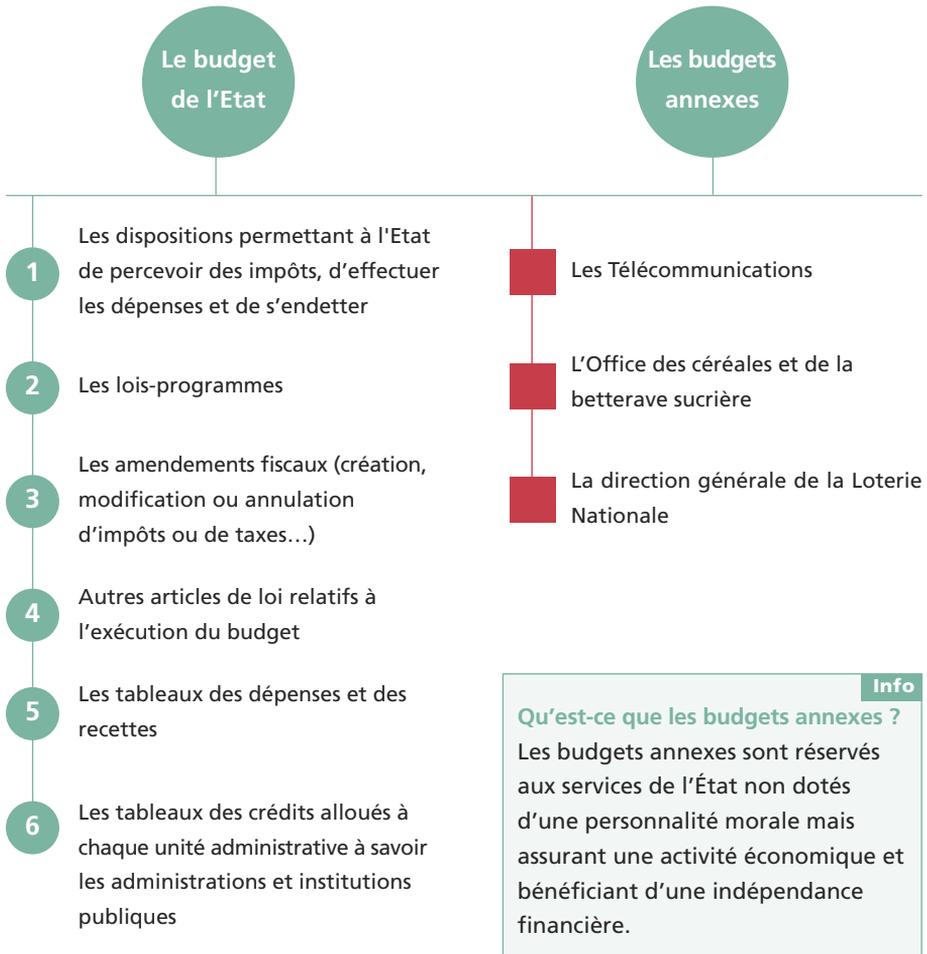
Info

Qu'est-ce que le budget de performance ?

Il s'agit d'une approche moderne où la vision et le plan d'action du gouvernement sont traduits en résultats prédéfinis. Cette approche définit également les rôles de l'exécutif qui permettront aux différentes unités administratives d'effectuer une évaluation annuelle de performance.

Question 2 : Que comprend la loi budgétaire ?

La loi budgétaire est structurée autour de deux composantes principales :

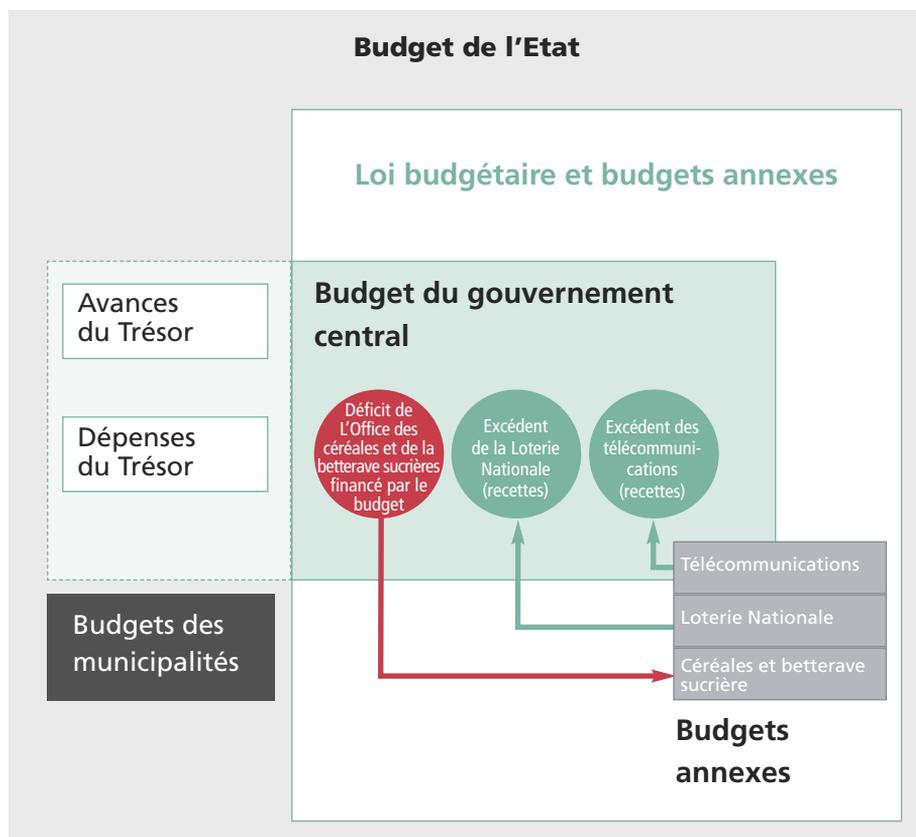


Le budget en six questions / réponses

Question 3 : Le budget reflète-t-il la situation financière de l'Etat de manière exhaustive ?

Au Liban, le budget de l'Etat n'englobe pas l'ensemble des finances de l'Etat mais reflète une part importante du **budget du gouvernement central**, alors que de nombreux pays adoptent un budget général de l'Etat.

Dans la perspective de s'aligner aux pratiques internationales, le ministère des Finances a amendé l'article 76 de la loi budgétaire qui a annulé les budgets annexes pour les inclure dans le budget de l'Etat à partir de l'exercice budgétaire de 2021.



Question 4 : Quels sont les grands principes budgétaires ?

Annualité

L'exercice budgétaire doit être annuel et coïncide avec l'année civile

Le budget débute au 1^{er} janvier et est clôturé au 31 décembre

Exceptions

1. Les lois-programmes
2. Les crédits reconduits à l'année suivante
3. La règle du douzième provisoire
4. Les crédits supplémentaires

Unité

L'Etat doit avoir un budget unique qui prévoit et autorise l'ensemble des recettes et des charges de l'État dans un document unique

Exceptions

1. Budgets extraordinaires
2. Budgets indépendants
3. Budgets annexes
4. Les comptes spéciaux du Trésor

Universalité

Le budget présente l'ensemble des recettes et des dépenses en détails, sans avoir recours à la compensation

Exceptions

1. La relation entre les budgets annexes, les budgets indépendants et le budget
2. Les dérogations applicables à certains comptes spéciaux

Non-affectation

Les recettes budgétaires ne doivent pas être affectées à des dépenses spécifiques

Exceptions

1. L'affectation de certaines recettes à des dépenses spécifiques pour des considérations pratiques
2. L'affectation de certaines recettes à des dépenses qui leur sont corrélées
3. L'affectation de certaines recettes au compte de municipalités ou d'autres entités publiques bénéficiant de budgets annexes et indépendants
4. Des dons conditionnels

Equilibre

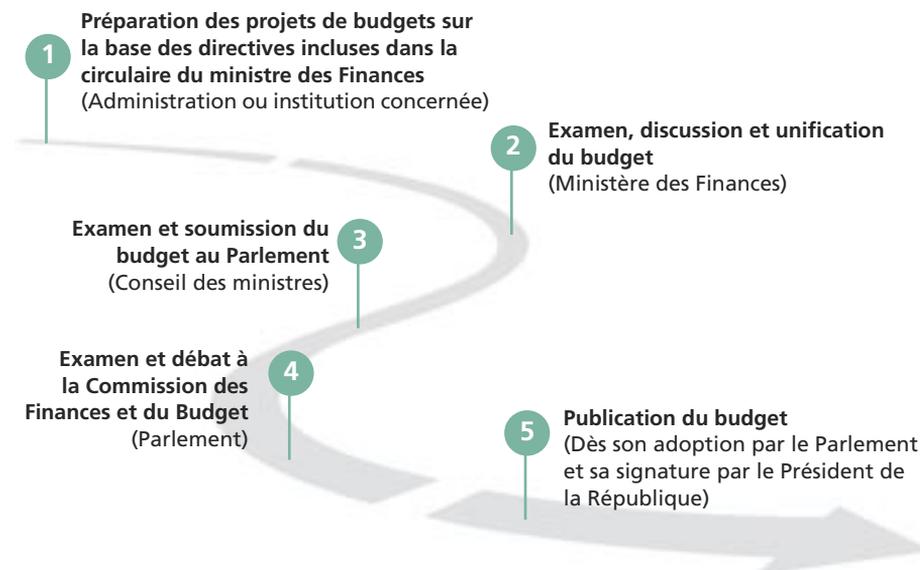
Le total des recettes ordinaires du budget doit correspondre au total des dépenses

Exceptions

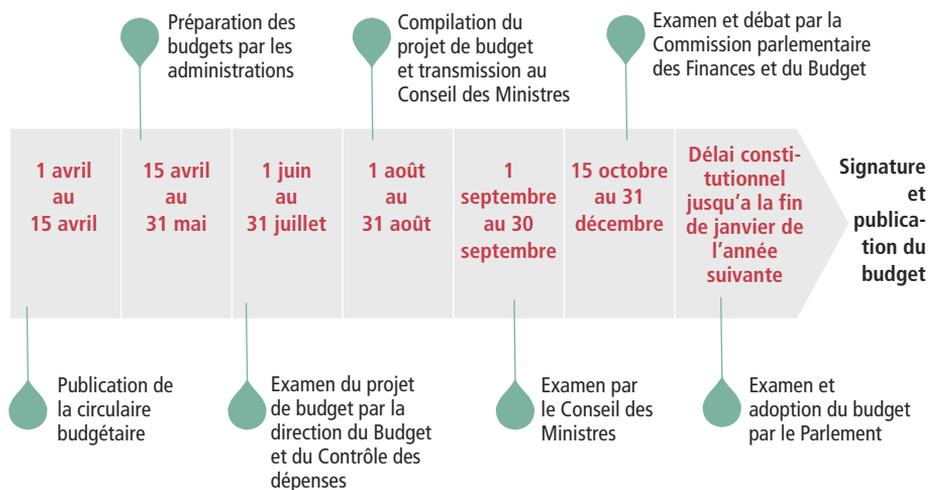
Le déficit ou surplus

Le budget en six questions / réponses

Question 5 : Quelles sont les principales étapes de préparation et de vote du budget ?



Question 6 : Quel est le calendrier budgétaire ?



Les hypothèses et fondements de la loi budgétaire 2019

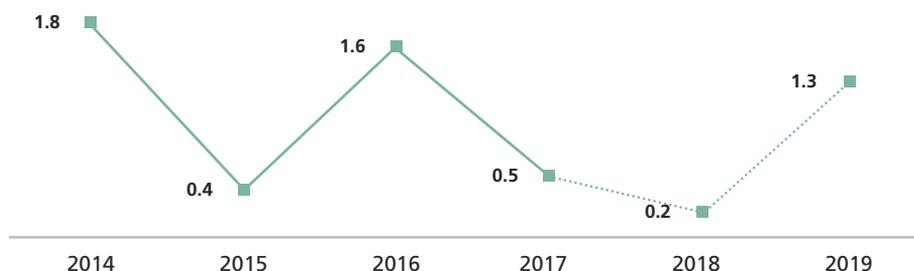
Le ministère des Finances prépare le budget sur la base d'une évaluation des dépenses et recettes publiques et d'indicateurs macro-économiques, tenant ainsi compte des évolutions économiques et financières du pays.

Ces perspectives économiques sont reprises dans la circulaire budgétaire transmise aux différentes administrations. Cette circulaire comprend ainsi les orientations économiques et financières, les prévisions à moyen terme ainsi que les directives relatives à la préparation du budget.

1

Les indicateurs macro-économiques

Taux de croissance du PIB réel - en pourcentage (%)



Remarque : Les chiffres des années 2018 et 2019 sont des estimations

Source : Base de données du Fonds Monétaire International (FMI), 2019
<https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/weoselser.aspx?c=446&t=1>

Info

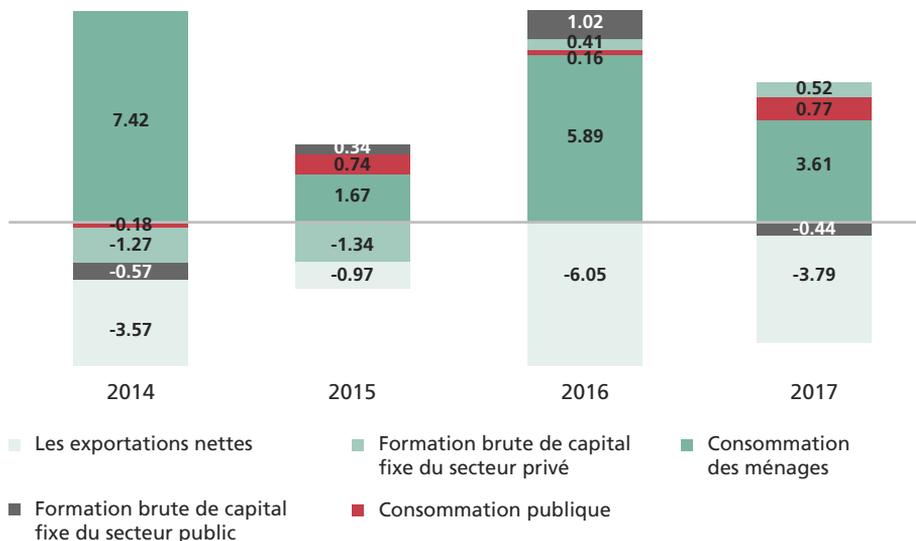
Qu'est-ce que la croissance économique ?

La croissance économique correspond à la quantité de biens et services produits par l'économie au cours d'une année donnée.

La croissance économique réelle équivaut à la croissance économique ajustée par rapport à l'inflation.

Les hypothèses et fondements de la loi budgétaire 2019

Compositon du PIB et sa contribution à la croissance - en point de pourcentage
du PIB



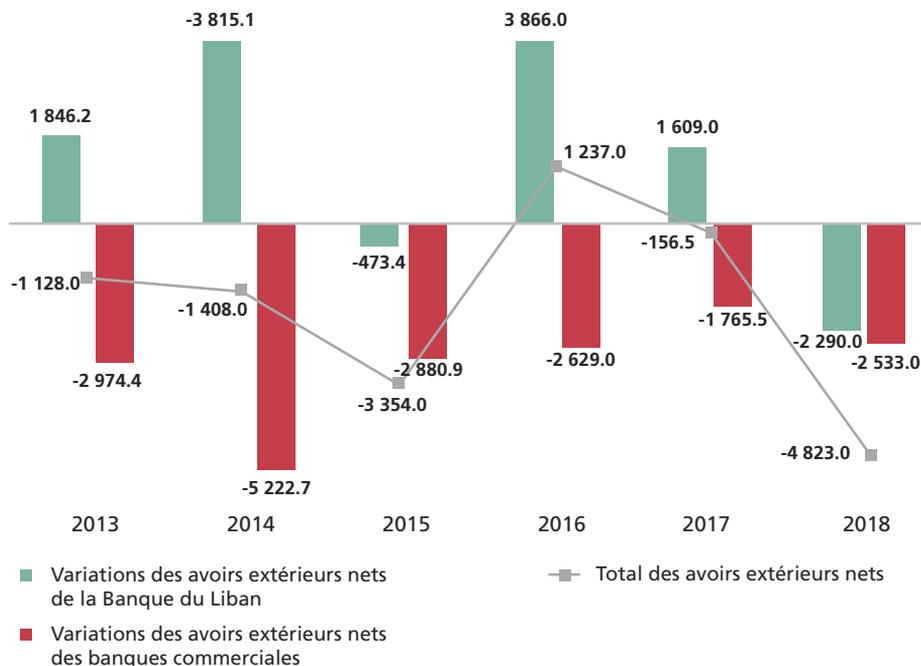
Source: Administration Centrale de la Statistique (ACS), 2017
<http://www.cas.gov.lb/index.php/national-accounts-en>

Info

Qu'est-ce que le Produit Intérieur Brut (PIB) ?

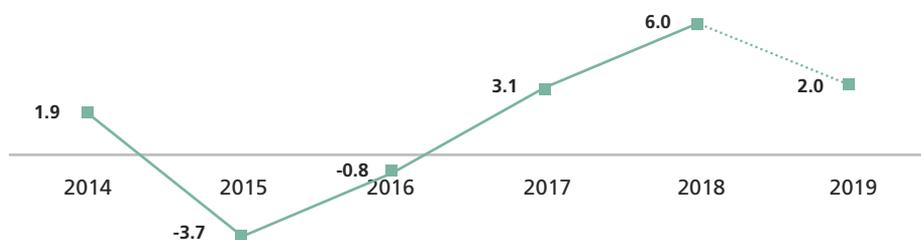
Le Produit Intérieur Brut (PIB) est la valeur monétaire de l'ensemble des biens et services produits par un pays au cours d'une période donnée. L'évolution du PIB reflète la taille et la performance économique d'un pays.

Balance des paiements - Variation des avoirs extérieurs nets - en millions de \$



Source : Banque du Liban (BDL), 2018
<http://www.bdl.gov.lb/webroot/statistics/>

Taux d'inflation - en pourcentage (%)



Remarque : Les chiffres de l'année 2019 sont des estimations

Source : Base de données du Fonds Monétaire International (FMI), 2019
<https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/weoselser.aspx?c=446&t=1>

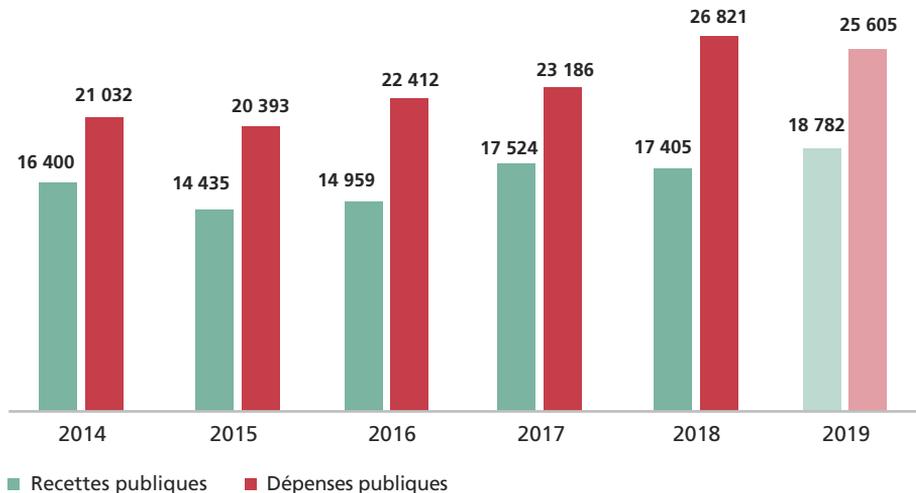
Info

Qu'est-ce que l'inflation ?

L'inflation correspond au taux de hausse générale des prix à la consommation des biens et des services pour une période donnée. L'inflation provoque une baisse du pouvoir d'achat.

Les hypothèses et fondements de la loi budgétaire 2019

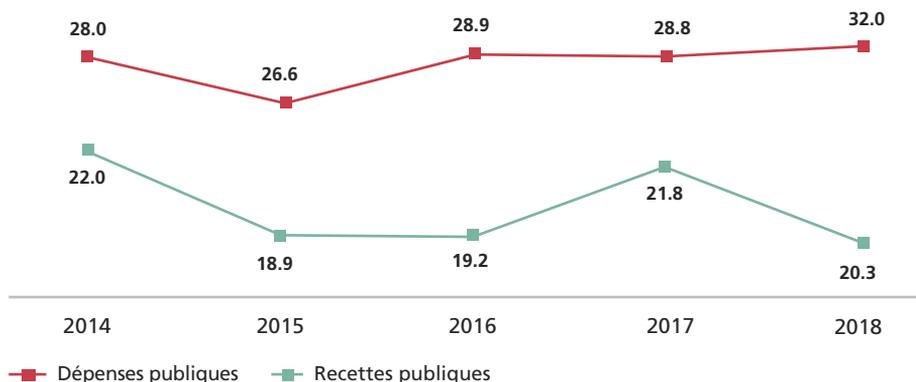
Evolution des dépenses et des recettes publiques - en milliards de L.L.



Remarques : - Les dépenses des années 2014 à 2018 comprennent les dépenses du Trésor, les transferts à l'Electricité du Liban et d'autres dépenses
 - Les dépenses de l'année 2019 correspondent aux estimations prévues dans le budget 2019 en plus des avances du Trésor à l'Electricité du Liban
 - Les recettes de 2019 correspondent aux estimations prévues dans le budget 2019

Sources : - "Public finance monitor" - Ministère des Finances pour les années 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/Rep-Pub/DRI-MOF/PFR>
 - Loi budgétaire 2019

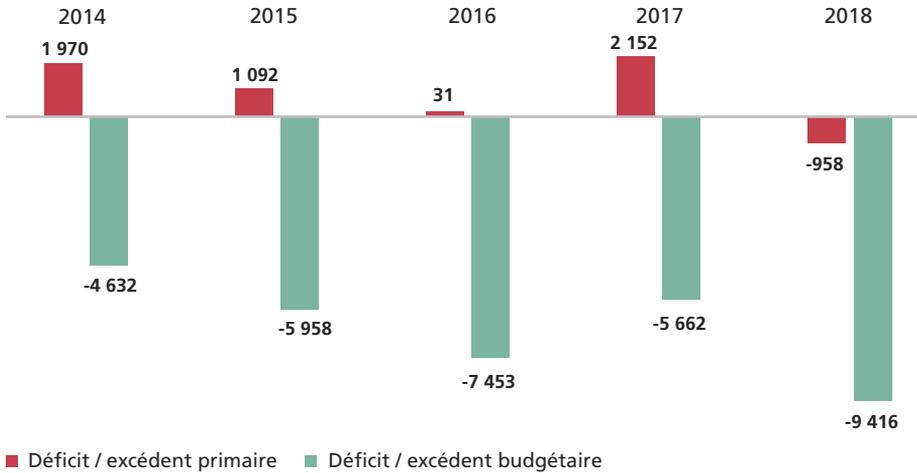
Evolution des dépenses et des recettes publiques en pourcentage du PIB - (%)



Remarque: Les dépenses comprennent les dépenses du Trésor, les transferts à l'Electricité du Liban et d'autres dépenses.

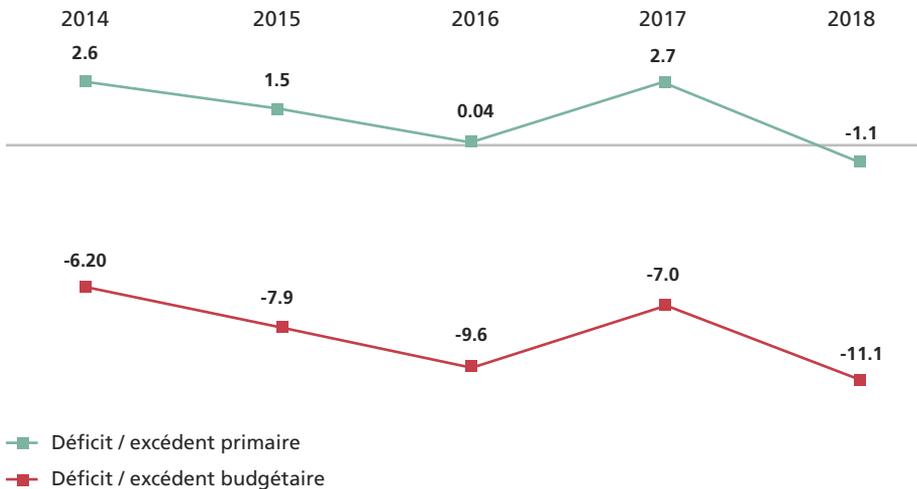
Sources: « Public finance monitor » - Ministère des Finances pour les années 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/Rep-Pub/DRI-MOF/PFR>

Evolution du solde budgétaire et du solde primaire - en milliards de L.L.



Sources : « Public finance monitor » - Ministère des Finances pour les années 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/Rep-Pub/DRI-MOF/PFR>

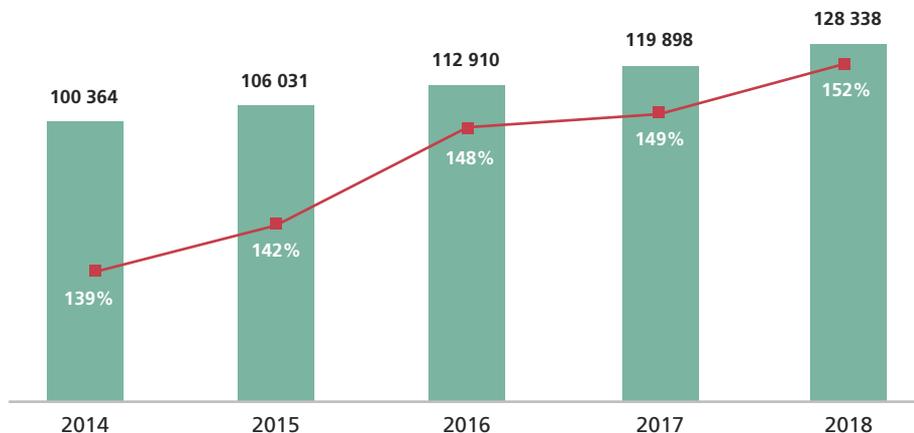
Evolution du solde budgétaire et du solde primaire en pourcentage du PIB - (%)



Sources : « Public finance monitor » - Ministère des Finances pour les années 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/Rep-Pub/DRI-MOF/PFR>

Les hypothèses et fondements de la loi budgétaire 2019

Evolution de la dette publique en valeur nominale et en pourcentage du PIB - (%)



■ Dette publique (en milliards de L.L.)

—■ Dette publique en pourcentage du PIB (%)

Source: Rapport « Debt and debt markets » - Ministère des Finances, 2018

<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/PublicDebt/DebtReports>

2

Les hypothèses d'élaboration de la loi budgétaire

Lors de l'élaboration du budget, l'estimation des dépenses et des recettes se fait sur la base de prévisions économiques et financières à moyen terme publiées par le ministère des Finances dans la circulaire budgétaire et régulièrement actualisées par ce dernier.

Prévisions macroéconomiques relatives au budget 2019

	2019*	2019a**	2020***	2021***
Taux de croissance du PIB réel (en %)	2.65	1.21	1.77	2.43
Taux de croissance du PIB nominal (en %)	5.78	-	5.43	5.66
Taux d'inflation (en %)	2.43	1.75	2.73	2.81
Produit intérieur brut (en milliards de L.L.)	90 617	89 935	93 885	99 204
Produit intérieur brut (en milliards de \$)	60 111	-	62 279	65 807
Total des dépenses (en % du PIB)	29.97	-	32.20	31.63
Total des recettes et des donations (en % du PIB)	21.37	-	20.85	20.62
Total des recettes (en % du PIB)	20.16	-	19.64	19.45
Solde budgétaire (en % du PIB)	-8.61	-	-11.35	-11.01

Sources :

* Circulaire budgétaire numéro 1357/s1 du 24 Avril 2018

** 2019a correspond à l'actualisation effectuée par le ministère des Finances et publiée dans le rapport préalable au budget

***Circulaire budgétaire numéro 1284/s1 du 23 mai 2019

Les hypothèses et fondements de la loi budgétaire 2019

3

Les principales mesures économiques et financières prévues dans la loi budgétaire 2019

La maîtrise du poste des salaires et traitements

- Geler les recrutements dans la fonction publique
- Réexaminer le nombre d'années donnant accès au système de retraite
- Plafonner le montant des indemnités accordées aux fonctionnaires
- Réorganiser le système d'enrôlement au sein de l'armée libanaise et des organismes de sécurité et réexaminer les mesures exceptionnelles qui leur sont accordées

L'adoption d'un régime fiscal plus équitable

- Augmenter le taux d'imposition sur le revenu des tranches supérieures
- Annuler un nombre de privilèges et d'exemptions accordés en matière de taxes de circulation et d'immatriculation

L'amélioration des recettes de l'Etat et de la collecte des taxes

- Allouer une plus grande part des amendes de la circulation au Trésor
- Imposer de nouvelles taxes, notamment sur les publicités, les permis de travail des étrangers, les plaques d'immatriculation spéciales, les marchandises importées, etc.
- Augmenter le pourcentage de l'impôt sur les revenus de capitaux mobiliers

La consolidation du contrôle des dépenses

- Assujettir au contrôle de la Cour des Comptes l'ensemble des dépenses financées par des accords de dons et d'emprunts
- Rendre obligatoire le transfert des fonds accordés par des bailleurs aux administrations publiques par le biais du ministère des Finances
- Réguler les mécanismes d'octroi, par des personnes physiques ou morales, de dons en nature ou en espèces aux administrations publiques
- Intégrer au budget de l'Etat, l'ensemble des budgets annexes

4

Tableau comparatif des recettes et dépenses du budget

Ce tableau dresse un aperçu de l'évolution des recettes et dépenses entre la loi budgétaire de 2018 et celle de 2019.

	Loi budgétaire 2018 (en milliards de LL.)	Loi budgétaire 2019 (en milliards de LL.)	Evolution (%)
Recettes Budgétaires	18 686	18 782	0.5
Recettes fiscales	14 276	14 570	2.0
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	5 038	5 437	7.9
Impôts sur le patrimoine	1 284	1 142	-10.3
Taxes intérieures de consommation sur les biens et services	6 359	6 231	-2.0
Taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	863	1 055	22.2
Autres recettes fiscales	730	704	-3.5
Recettes non fiscales	4 410	4 212	-4.5
Dépenses Budgétaires	23 891	23 105	-3.3
Dépenses de fonctionnement	21 720	21 649	-0.3
Dépenses liées au personnel de la fonction publique	9 967	10 058	0.9
Intérêts de la dette publique en livres libanaises	5 187	5 046	-2.7
Intérêts de la dette en devises étrangères	3 027	3 266	7.9
Autres dépenses de fonctionnement	3 539	3 279	-7.3
Dépenses d'investissement	2 170	1 456	-32.9
Déficit budgétaire	-5 204	-4 322	-16.9

Sources : Lois budgétaires 2018 et 2019

Les hypothèses et fondements de la loi budgétaire 2019

	Loi budgétaire 2018 (en milliards de L.L.)	Loi budgétaire 2019 (en milliards de L.L.)	Evolution (%)
Recettes du Trésor	983	1 111	13.0
Avances du Trésor accordées à l'Electricité du Liban	2 100	2 500	19.0
Avance du Trésor accordée par la loi budgétaire 2019	-	1 306	-
Avance du Trésor accordée par la loi 114/2019	-	794	-
Avance du Trésor accordée par le décret 4341/2019	-	400	-
Autres dépenses du Trésor	*1 549	**1 504	-2.9

Remarques :

* Ce chiffre a été calculé sur la base des chiffres publiés dans la circulaire 1420/s1 du 20 avril 2017 et qui a estimé les autres dépenses du Trésor pour 2018 à 1.8% du PIB

** Ce chiffre a été calculé sur la base des chiffres publiés dans la circulaire 1357/s1 du 24 avril 2018 et qui a estimé les autres dépenses du Trésor prévues pour 2019 à 1.66% du PIB

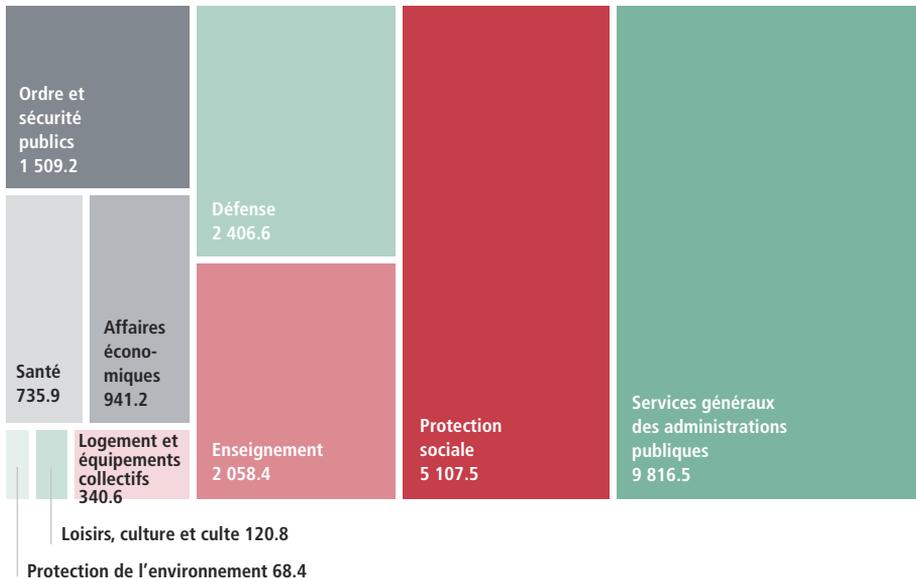
Comment le budget 2019 sera-t-il dépensé ?

Cette section propose un aperçu des dépenses prévues dans le budget 2019 et classifiées suivant:

- (1) **Les fonctions de l'Etat** (ex : la santé, l'éducation, la protection de l'environnement, etc.). Ces fonctions sont définies suivant la classification du Fonds Monétaire International. Il s'agit de la **classification fonctionnelle**.
- (2) **La nature des dépenses**, principalement de deux types: les dépenses courantes ou opérationnelles (ex : les salaires des employés, l'achat de produits de consommation et les services divers, les intérêts de la dette, etc.) et les dépenses d'investissement (ex : la construction de ponts, d'infrastructures, l'achat d'équipement, etc.). Il s'agit de la **classification économique**.
- (3) **L'unité ou entité budgétaire en charge de la dépense** (ex : Ministère de la Santé, Conseil de Développement et de Reconstruction, etc.). Il s'agit de la **classification administrative**.

1 Les dépenses budgétaires selon les dix fonctions principales (classification fonctionnelle)

Les dépenses budgétaires pour 2019 selon les dix fonctions principales - en milliards de L.L.

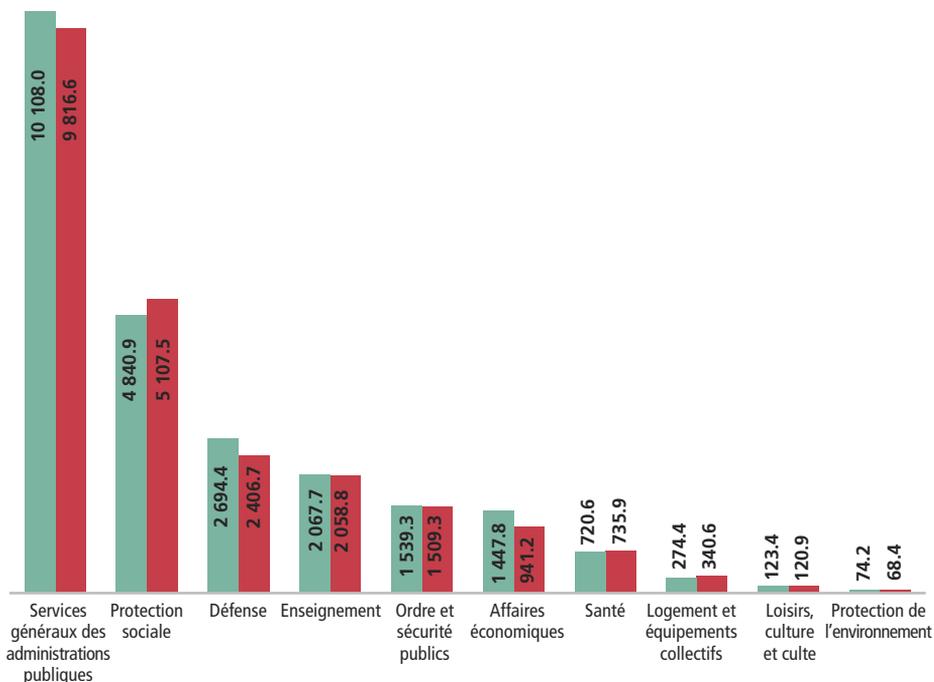


Remarque : Ce tableau présente les dépenses budgétaires hors les avances du Trésor à l'Electricité du Liban

Source : Loi budgétaire 2019

Comment le budget 2019 sera-t-il dépensé ?

Evolution des dépenses budgétaires pour les dix fonctions principales - en milliards de L.L.



■ Loi Budgétaire 2018 ■ Loi Budgétaire 2019

Remarque : Ce graphe présente les dépenses budgétaires hors les avances du Trésor à l'Electricité du Liban

Sources: Lois budgétaires 2018 et 2019

2

Aperçu des principales dépenses budgétaires qui impactent le quotidien du citoyen (classification fonctionnelle)

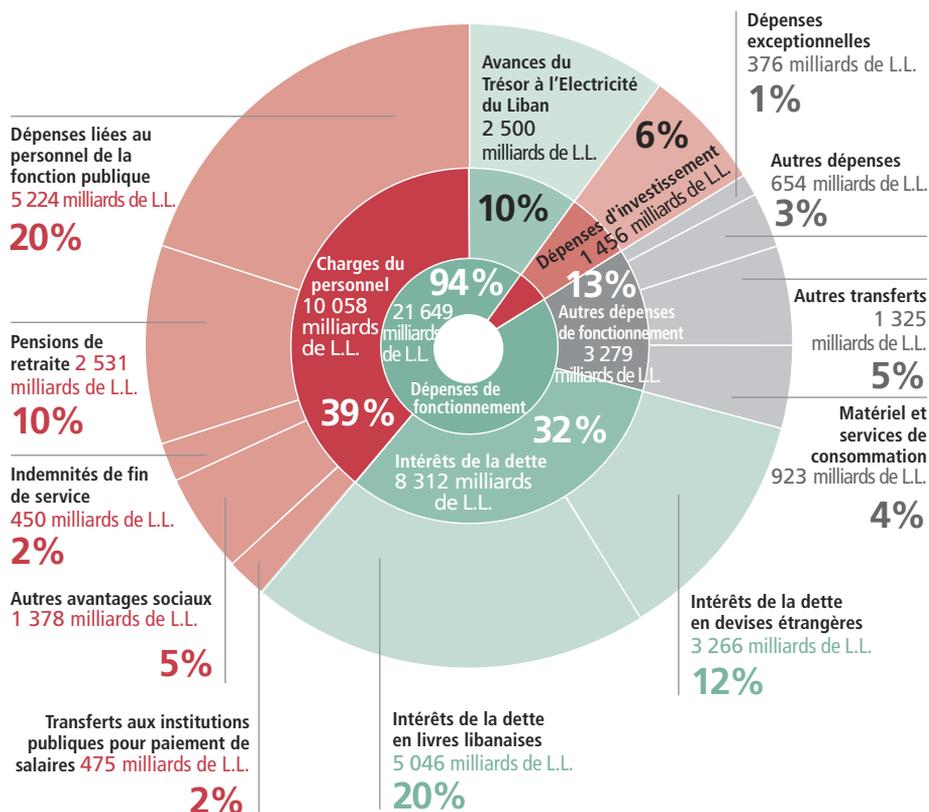
Fonction	Loi budgétaire 2018 (en milliards de L.L.)		Loi budgétaire 2019 (en milliards de L.L.)
 Défense militaire	2 694.4		2 406.5
 Services de police	995.8		973.2
 Pensions de retraite et indemnités de fin de service	2 808.6		2 981.0
 Enseignement	2 067.7		2 058.4
 Santé	720.7		735.9
 Justice	119.2		118.9
 Agriculture	80.6		62.5
 Protection de l'environnement	36.3		34.7
 Gestion des déchets	35.5		31.4
 Protection des droits de la femme	1.3		0.9

Sources : Lois budgétaires 2018 et 2019

Comment le budget 2019 sera-t-il dépensé ?

3

Distribution des dépenses budgétaires selon leur nature (classification économique)



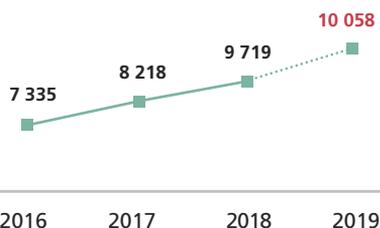
Remarque: Ce graphe présente le total des dépenses prévues dans le budget 2019, ainsi que les avances du Trésor à l'Electricité du Liban dont le total s'élève à 2 500 milliards de L.L.

Source: Loi budgétaire 2019

4

Evolution des principales dépenses de fonctionnement et d'investissement (classification économique)

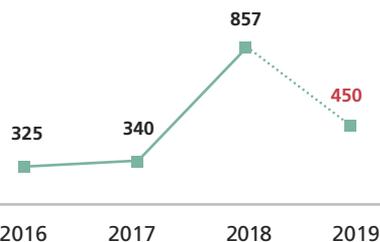
Dépenses liées au personnel de la fonction publique - en milliards de L.L.



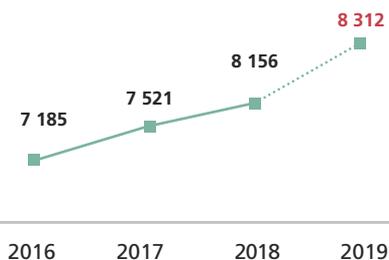
Pensions de retraite - en milliards de L.L.



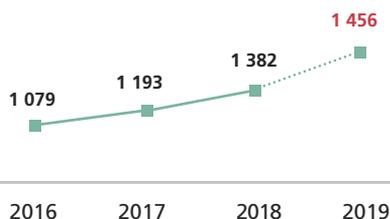
Indemnités de fin de service - en milliards de L.L.



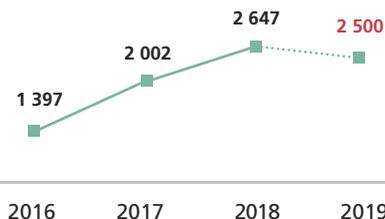
Intérêt de la dette - en milliards de L.L.



Dépenses d'investissement - en milliards de L.L.



Transferts à l'EDL - en milliards de L.L.



Remarques : - Les chiffres de 2016 à 2018 correspondent aux chiffres publiés dans les rapports du ministère des Finances
 - Les chiffres de 2019 correspondent aux prévisions de la loi budgétaire 2019

Sources : - « Public finance monitor » - Ministère des Finances, 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/Rep-Pub/DRI-MOF/PFR>
 - Loi budgétaire 2019

Comment le budget 2019 sera-t-il dépensé ?

5

Projets et programmes

en milliards de L.L.		Coût total du projet	Total des crédits alloués dans les budgets précédents	Crédits alloués dans le budget 2019	Total des crédits restants pour les années à venir
	■ Construction de nouveaux bâtiments au profit d'établissements publics actuellement en location (et ce afin de réduire la facture de location de l'Etat)	750.0	10.0	-	740.0
	■ Construction de nouveaux bâtiments pour le ministère des Finances et d'un bâtiment pour les douanes libanaises	71.2	13.1	19.0	39.1
	■ Construction de l'Institut des Sciences Marines et de la Technologie (MARSATI) à Batroun et d'un bâtiment pour la Direction Générale du Transport Terrestre	29.5	15.7	-	13.8
	■ Travaux de délimitation, relevés topographiques et cartographie de l'ensemble du territoire libanais	40.0	35.0	-	5.0
	■ Travaux de lotissement et de remembrement - Habitat et Planification urbaine	92.0	55.0	-	37.0
	■ Acquiescement des dettes et indemnités d'expropriation	850.0	206.0	143.0	501.0
	■ Construction d'un port touristique dans la baie de Jounieh	60.0	31.5	13.2	15.3
	■ Construction et achèvement de routes:				
	- Elargissement et réhabilitation de la route Al Sultania - Sidon	32.0	13.5	-	18.5
	- Achèvement des travaux de construction de la route Kfar Reman - Marjeyoun	63.0	26.8	21.1	15.1
- Construction de la route des Saints, Byblos - Batroun	30.0	10.0	-	20.0	

en milliards de L.L.		Coût total du projet	Total des crédits alloués dans les budgets précédents	Crédits alloués dans le budget 2019	Total des crédits restants pour les années à venir
	- Achèvement des travaux de construction de l'autoroute du Nord Tripoli - Frontière nord	50.0	10.0	15.0	25.0
	- Achèvement des travaux de construction et de réhabilitation de la route de Tawfiqia Ras Baalbeck - Al Qaa	50.0	10.0	13.3	26.7
	■ Programme d'équipement et d'infrastructure pour l'armée libanaise	1 348.2	865.2	6.5	476.5
	■ Expansion du réseau de télécommunications	450.0	225.0	-	225.0
	■ Travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et d'électricité dans les différentes régions libanaises	1 351.5	1 251.4	34.0	66.1
	■ Traitement de la pollution dans la région du bassin du Litani (Loi 63 hors budget) - projet englobant les ministères de l'Agriculture, de l'Energie et de l'Eau, de l'Environnement et de l'Industrie	1 100.0	201.6	210.2	688.2
	■ Construction et équipement de bâtiments scolaires	20.0	12.5	1.1	6.4
	■ Projet de bâtiments pour l'Université Libanaise	425.0	403.0	-	22.0
	■ Réhabilitation et entretien de la cité universitaire du Président Rafic Hariri à Hadath	45.0	30.0	15.0	-
	Programme de désamorçage des bombes à fragmentation	50.0	7.5	5.0	37.5

Source: Loi budgétaire 2019

Comment le budget 2019 sera-t-il dépensé ?

6

Les dépenses budgétaires selon la classification administrative

	Projet de budget 2016 (en milliards de L.L)	Projet de budget 2017 (en milliards de L.L)	Projet de budget 2018 (en milliards de L.L)	Projet de budget 2019 (en milliards de L.L)	Variation (%) 2018-2019	
 Présidence de la République	21.9	20.4	18.1	14.5	-20.4	↘
 Parlement	74.0	71.7	84.8	82.2	-3.0	↘
 Présidence du Conseil des Ministres	1 511.7	1 544.1	1 523.5	1 026.9	-32.6	↘
 Conseil Constitutionnel	1.9	1.9	1.8	1.8	0.0	=
 Ministère de la Justice	162.3	107.4	116.6	114.4	-1.9	↘
 Ministère des Affaires Etrangères et des Emigrés	165.1	175.1	179.2	177.6	-0.9	↘
 Ministère de l'Intérieur et des Municipalités	1 488.6	1 517.9	1 670.2	1 637.5	-2.0	↘
 Ministère des Finances	540.3	630.3	727.3	640.8	-11.9	↘
 Ministère des Travaux Publics et des Transports	489.7	465.3	441.9	389.6	-11.9	↘
 Ministère de la Défense Nationale	2 435.2	2 813.4	3 198.9	2 905.8	-9.2	↘
 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur	1 639.5	1 708.7	2 091.6	2 085.3	-0.3	↘
 Ministère de la Santé	676.1	708.5	728.9	742.8	1.9	↗
 Ministère de l'Économie et du Commerce	59.4	29.6	26.1	26.5	1.5	↗

	Projet de budget 2016 (en milliards de L.L.)	Projet de budget 2017 (en milliards de L.L.)	Projet de budget 2018 (en milliards de L.L.)	Projet de budget 2019 (en milliards de L.L.)	Variation (%) 2018-2019	
 Ministère de l'Agriculture	78.9	74.5	96.6	81.5	-15.6	
 Ministère des Télécommunications	8.2	7.1	6.7	6.3	-6.1	
 Ministère du Travail	414.8	416.2	389.3	364.8	-6.3	
 Ministère de l'Information	47.6	45.3	47.6	44.9	-5.7	
 Ministère de l'Énergie et de l'Eau	220.6	387.1	327.8	395.4	20.6	
 Ministère du Tourisme	25.9	25.7	23.7	21.8	-8.4	
 Ministère de la Culture	37.6	46.5	48.7	50.1	2.9	
 Ministère de l'Environnement	10.9	14.0	14.0	12.3	-12.9	
 Ministère des Déplacés	7.2	7.0	8.2	7.5	-7.4	
 Ministère de la Jeunesse et des Sports	17.9	15.5	14.5	13.2	-9.0	
 Ministère des Affaires Sociales	222.9	226.7	228.0	335.4	47.1	
 Ministère de l'Industrie	7.9	8.1	9.8	9.2	-5.2	

Comment le budget 2019 sera-t-il dépensé ?

	Projet de budget 2016 (en milliards de L.L)	Projet de budget 2017 (en milliards de L.L)	Projet de budget 2018 (en milliards de L.L)	Projet de budget 2019 (en milliards de L.L)	Variation (%) 2018-2019	
 Charges communes	10 987.0	11 450.0	11 022.6	11 293.0	2.5	
 Réserves budgétaires	1 580.3	1 388.0	844.8	624.4	-26.1	
Budget total	22 933.4	23 906.0	23 891.2	23 105.5	-3.3	
Avances du Trésor accordées à l'Electricité du Liban			2 100	2 500*		
Total des dépenses			25 991.2	25 605.5		
 Direction de la Loterie Nationale	100.8	115.8	96.8	92.0	-5.0	
 Office des céréales et de la betterave sucrière	77.5	45.3	30.5	31.3	3.0	
 Télécommunications	2 259.4	2 615.9	2 700.3	2 275.6	-15.7	
Total des Budgets Annexes	2 437.7	2 777.0	2 827.6	2 398.9	-15.2	

* Avance du Trésor accordée par la loi budgétaire 2019 pour un montant de 1 306 milliards de L.L.
 Avance du Trésor accordée par la loi 144 en date du 22/3/2019 pour un montant de 794 milliards de L.L.
 Avance du Trésor accordée par le décret 4341 en date du 12/2/2019 pour un montant de 400 milliards de L.L.

Remarque : La première partie du tableau liste les dépenses du budget et les avances du Trésor à l'Electricité du Liban tandis que la deuxième partie présente les chiffres des budgets annexes.

Sources : Lois budgétaires 2016, 2017, 2018 et 2019

D'où proviennent les ressources du budget 2019 ?

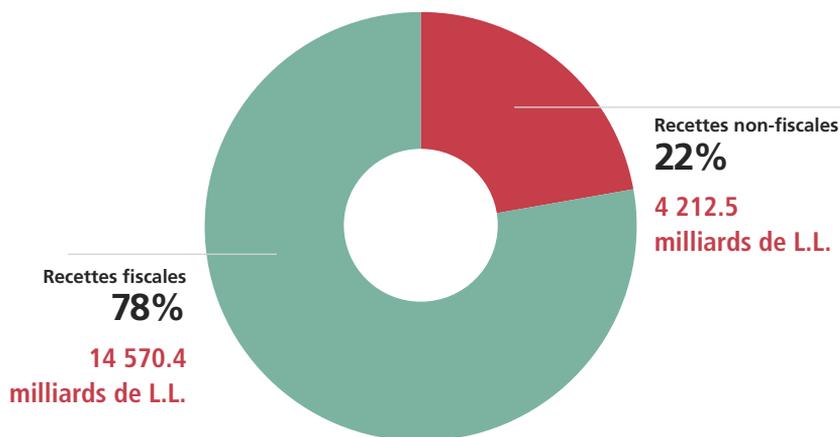
Cette section présente les estimations de recettes pour l'exercice budgétaire de 2019 et leurs origines, en particulier (1) les recettes fiscales, qui représentent la majeure partie des recettes budgétaires et (2) les recettes non fiscales provenant des institutions publiques et des droits administratifs.

1

Les recettes fiscales et non fiscales

Le total des recettes budgétaires prévues dans le budget 2019 s'élève à 18 782.9 milliards de L.L.

Distribution des recettes fiscales et non-fiscales



Source: Loi budgétaire 2019

Info

Que sont les recettes fiscales ?

Recettes provenant des impôts et taxes payés par les citoyens.

Info

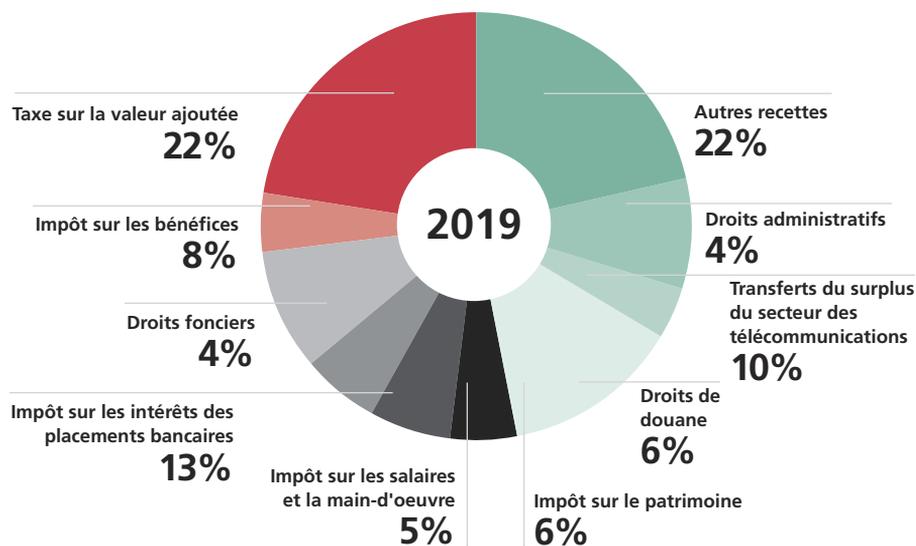
Que sont les recettes non-fiscales ?

Revenus générés par les entreprises publiques et les formalités administratives. Ces recettes sont également payées par les citoyens.

D'où proviennent les ressources du budget 2019 ?

2

Distribution des recettes prévues dans le budget 2019

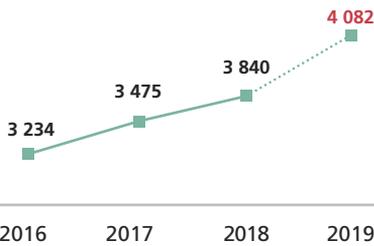


Source: Loi budgétaire 2019

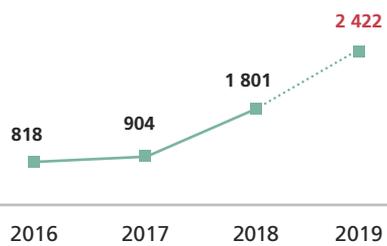
3

Evolution des principales recettes fiscales

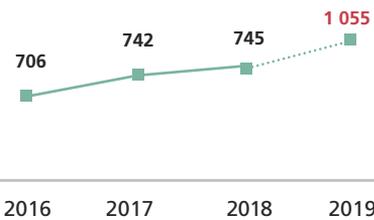
La taxe sur la valeur ajoutée - milliards de L.L.



L'impôt sur les intérêts des placements bancaires - milliards de L.L.



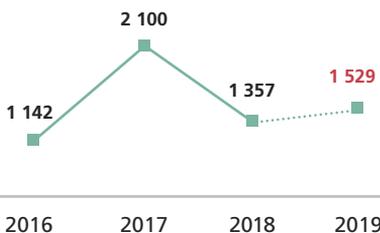
Les droits de douane - milliards de L.L.



Les droits fonciers - milliards de L.L.



L'impôt sur les bénéfices - milliards de L.L.



L'impôt sur les salaires et la main-d'œuvre - milliards de L.L.



Remarques : - Les chiffres de 2016 à 2018 correspondent aux chiffres publiés dans les rapports du ministère des Finances

- Les chiffres de 2019 correspondent aux prévisions de la loi budgétaire

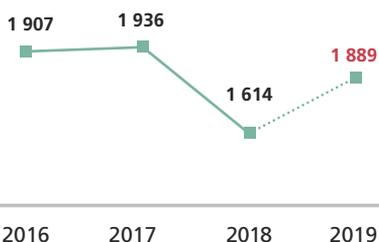
Sources : - « Public Finance Monitor » - Ministère des Finances 2017 et 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/Rep-Pub/DRI-MOF/PFR>
- La loi budgétaire 2019

D'où proviennent les ressources du budget 2019 ?

4

Evolution des principales recettes non-fiscales

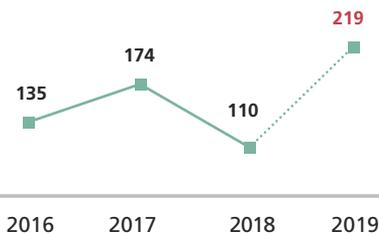
Les transferts du surplus du secteur des télécommunications - milliards de L.L.



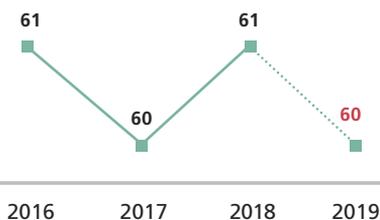
Les recettes du Casino du Liban - milliards de L.L.



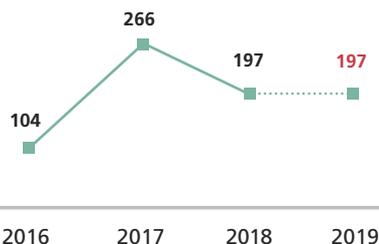
Les recettes du Port de Beyrouth - milliards de L.L.



Les transferts provenant de la Banque du Liban - milliards de L.L.



Les revenus des propriétés de L'Etat - milliards de L.L.



Les droits administratifs - milliards de L.L.



Remarques : - Les chiffres de 2016 à 2018 correspondent aux chiffres publiés dans les rapports du ministère des Finances
- Les chiffres de 2019 correspondent aux prévisions de la loi budgétaire 2019

Sources : - « Public Finance Monitor » - Ministère des Finances 2017 et 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/Rep-Pub/DRI-MOF/PFR>
- Loi budgétaire 2019

5

Tableau comparatif des recettes budgétaires

en milliards de L.L.	Budget 2018		Recettes effectives 2018	Budget 2019
Total des recettes fiscales	14 276.0		12 766.0	14 570.0
Impôt sur le revenu	3 997.7	<	4 498.9	5,421.6
Autres impôts sur le revenu	1 040.9	>	1.0	15.4
Taxe foncière sur les propriétés bâties	220.9	<	282.1	246.7
Droits de succession	176.8	>	112.8	111.6
Impôts non périodiques sur le patrimoine	886.7	>	743.8	784.1
Redevances d'occupation du domaine public maritime	-		-	-
Autres impôts sur le patrimoine	-		-	
Taxe intérieure de consommation sur les biens	1 762.3	>	1 315.3	1 419.7
Profits de la Régie libanaise des Tabacs et Tombacs	126.3	<	135.2	230.2
Taxes sur les services	3.9	<	4.1	4.1
Impôts sur la vente	0.4	>	0.2	0.3
Taxe sur la valeur ajoutée	3 958.1	>	3 840.8	4 082.2
Autres impôts sur les biens et services	508.4	>	483.8	494.8
Taxe sur les produit importés	863.1	>	745.1	1 055.0
Taxes à l'exportation	-		-	-
Autres impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	-		-	-
Droit de timbre	730.0	>	602.1	704.1
Tarifs forfaitaires	-		-	-
Autres taxes non classées	-		-	-

D'où proviennent les ressources du budget 2019 ?

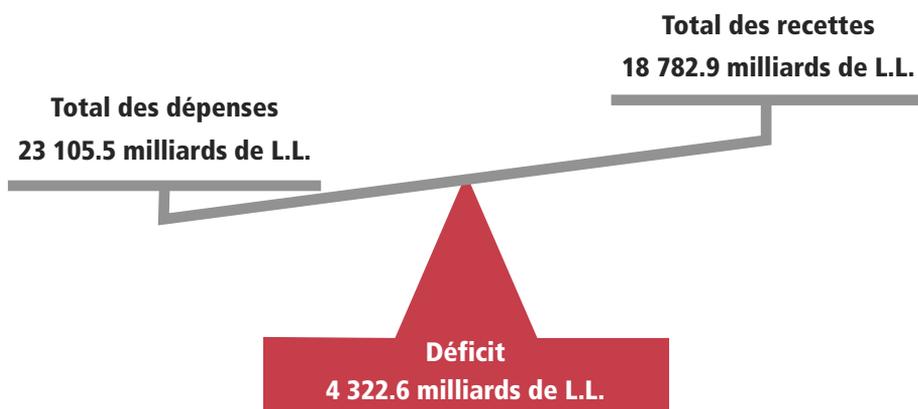
en milliards de L.L.	Budget 2018		Recettes effectives 2018	Budget 2019
Total des recettes non fiscales	4 410.0		3 423.0	4 212.0
Recettes provenant des entreprises publiques non financières	2 478.4	>	1 922.5	2 315.5
Transferts provenant d'institutions publiques financières	61.7	>	60.4	60.4
Revenus des propriétés de l'Etat	105.1	<	197.0	197.8
Transferts des établissements publics à caractère d'investissement	-		-	-
Autres recettes provenant d'établissements publics	6.1	<	7.6	7.4
Droits administratifs	817.0	>	790.3	820.6
Recettes administratives	33.0	<	35.2	51.4
Ventes	3.4	=	3.4	103.4
Droits de permis	81.5	<	93.0	112.7
Autres droits et recettes administratifs	19.8	<	23.9	24.1
Amendes et pénalités	38.8	>	35.7	46.0
Confiscations	0.008	<	0.018	0.016
Sanctions	0.3	=	0.3	0.3
Parts déductibles des pensions de retraite	311.0	>	221.7	270.0
Recettes des services postaux	-	<	2.6	0.056
Dons courants internes	-		-	-
Dons courants externes	-	<	24.5	-
Recettes non fiscales extraordinaires	454.0	>	4.5	202.3

Sources :

- « Public Finance Monitor » - Ministère des Finances, 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/Rep-Pub/DRI-MOF/PFR>
- Loi budgétaire 2019

Le déficit budgétaire de 2019 et le besoin de financement

Le déficit budgétaire prévu pour 2019 s'élève à 4 322.6 milliards de L.L. Ce chiffre exclut les avances du Trésor accordées à l'Electricité du Liban (2 500 milliards de L.L.) et le solde des autres dépenses et recettes du Trésor.



Source: Loi budgétaire 2019

Info

Qu'est-ce que le solde total ?

Le solde total représente la différence entre les dépenses et les recettes totales de l'Etat.

Info

Qu'est-ce que le solde primaire ?

Il s'agit du solde total hors intérêts de la dette.

Info

Que sont les avances du Trésor ?

Il s'agit de fonds détenus par le Trésor et accordés temporairement à des entités budgétaires dans des cas exceptionnels, notamment pour renflouer les caisses des établissements publics et des municipalités. Ces avances doivent être remboursées dans des délais spécifiques.

La dette publique

Cette section détaille la structuration de la dette publique par type de porteur, à savoir les banques commerciales et internationales, les institutions publiques et autres, ainsi que par devises. Elle présente également l'évolution du principal de la dette en livres libanaises et devises étrangères.

Info

Qu'est-ce que la dette publique ?

Les fonds empruntés par l'Etat pour couvrir le déficit budgétaire.

Info

Comment calcule-t-on la dette publique ?

Il existe deux méthodes pour calculer la dette publique

Montant de la dette publique à la fin de 2018

+ Intérêts de la dette pour 2019

- Excédent primaire prévu pour 2019

= Dette publique prévue pour fin 2019

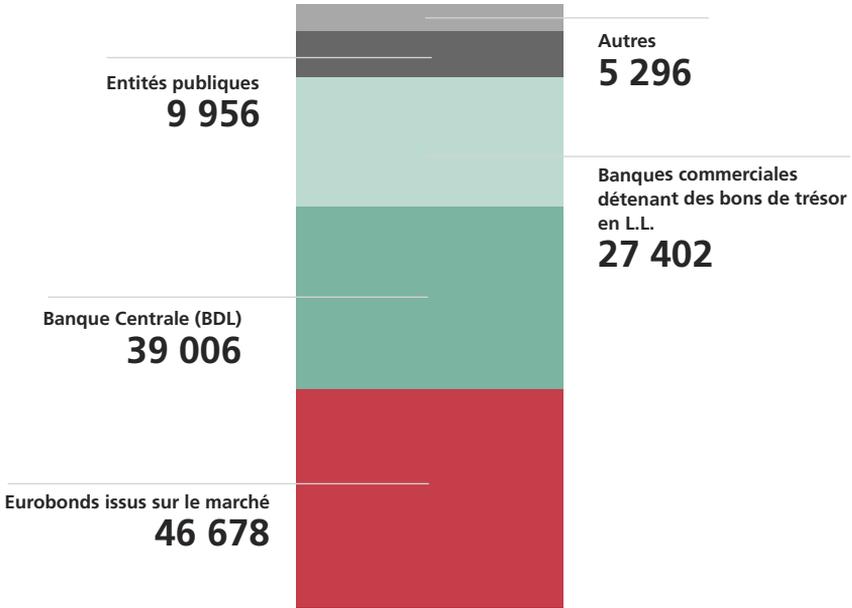
Montant de la dette publique à la fin de 2018

+ Intérêts de la dette pour 2019

+ Déficit primaire prévu pour 2019

= Dette publique prévue pour fin 2019

Distribution de la dette par type de porteur - en milliards de L.L.

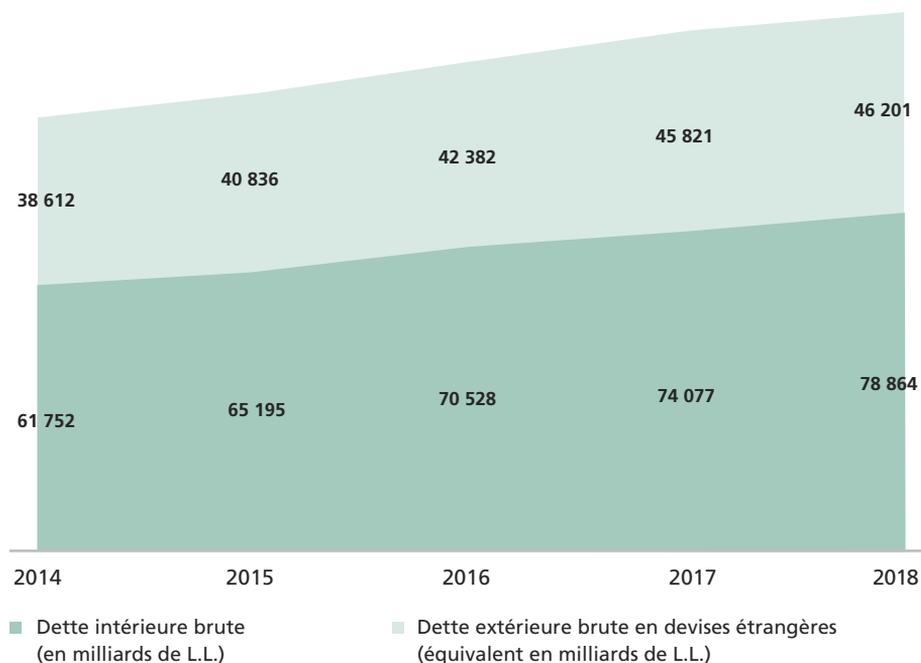


Source : Rapport « Debt and debt markets » - Ministère des Finances, 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/PublicDebt/DebtReports>

Le montant de la dette fin 2018 s'élève à 128 338 milliards de L.L.

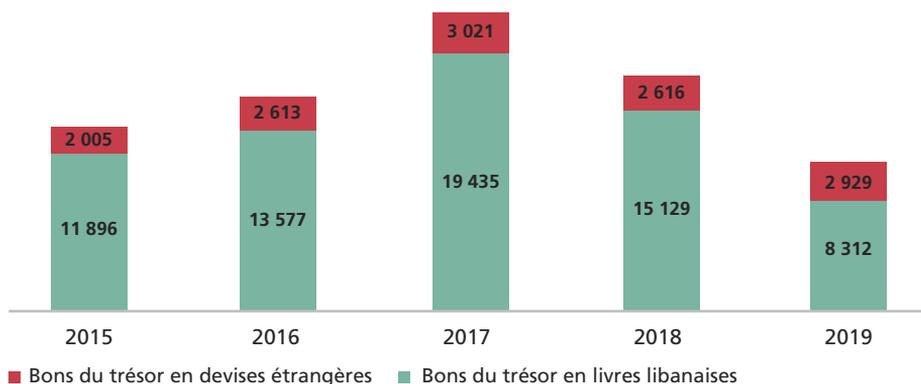
La dette publique

Distribution de la dette par devises - en milliards de L.L.



Source : Rapport « Debt and debt markets » - Ministère des Finances, 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/PublicDebt/DebtReports>

Evolution du principal de la dette - en millions de \$



Source : Rapport « Debt and debt markets » - Ministère des Finances, 2018
<http://www.finance.gov.lb/en-us/Finance/PublicDebt/DebtReports>

Les nouvelles mesures fiscales

Pour accéder aux détails de ces nouvelles mesures, veuillez consulter la loi budgétaire de l'année 2019 publiée dans le Journal Officiel - supplément numéro 36 en date du 31/7/2019.

1

Les mesures relatives au premier axe prioritaire : la maîtrise du poste des salaires et des traitements

A. Plafonnement des salaires et des traitements



Les fonctionnaires au sein des administrations publiques, établissements publics, des conseils, des caisses et autres instances publiques

Plafonner à **75%** du montant du salaire de base, le montant des indemnités et bénéfices octroyés aux fonctionnaires

Plafonner le salaire annuel à hauteur de **20** fois le salaire minimum

A l'exception des employés de la Banque du Liban, des allocations de la direction des Douanes, des techniciens et des remplaçants à la direction générale de l'Aviation Civile



Les magistrats

Plafonner, à hauteur du **triple du salaire minimum**, la valeur des rémunérations versées aux magistrats en contrepartie des services de consultation assurés auprès des administrations publiques



Les employés des établissements publics, des conseils, des caisses, et autres instances publiques

Limitier le nombre de salaires perçus à **12 mois par an**, à l'exception des 13^{ème} et 14^{ème} mois. A l'exception des employés de la Banque du Liban et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Les nouvelles mesures fiscales

B. Gel des recrutements



Secteur militaire

Geler le recrutement et fixer un délai pour réorganiser le recrutement et les avantages accordés aux militaires et aux services de sécurité



Secteur civil

Geler le recrutement et la contractualisation au sein de l'administration publique et des établissements publics, sauf dans des cas exceptionnels

C. Réorganisation du système de retraite



Plafonner les allocations de retraite à

20 fois le salaire minimum



1.5%

Cotisation mensuelle à déduire des salaires et pensions de retraite des militaires pour couvrir les soins médicaux, l'hospitalisation et les aides sociales



3
ans

Geler les demandes de départ prématuré à la retraite pour une durée de 3 ans à l'exception des départs liés à l'atteinte de l'âge légal de retraite et des cas prévus par la loi
A l'exception de la magistrature et des officiers au grade de colonel et supérieur

		Nombre d'années de service précédemment requis	Nombre d'années de service requis selon le Budget 2019
 Secteur civil	Les fonctionnaires civils	20	25
	Les enseignants de l'Université Libanaise		15
	Les individus et salariés du secteur militaire	18	23
 Secteur militaire	Les officiers	20	25
	Les officiers spécialistes	15	18

D. Les aides à l'éducation



Réduire de

15%

les bourses d'études accordées dans la fonction publique à condition qu'elles atteignent le minimum fixé par la Coopérative des employés du secteur public pour les employés en service

A l'exception des enseignants de l'Université Libanaise



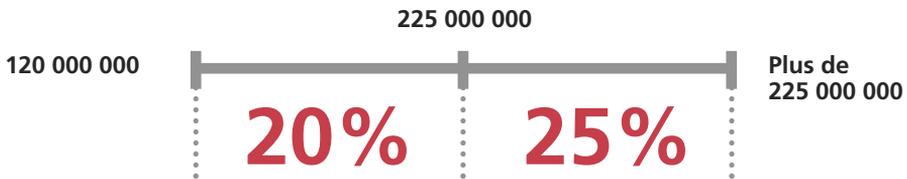
Fixer le montant de la contribution de l'Etat pour chaque élève inscrit dans les écoles privées gratuites

2

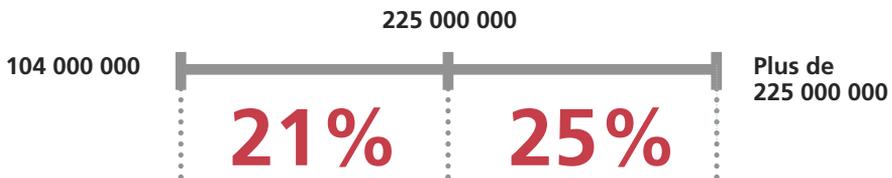
Les mesures relatives au deuxième axe prioritaire : l'adoption d'un régime fiscal plus équitable

A. Amendements fiscaux

Révision des taux d'imposition sur le revenu des salaires et traitements pour les tranches supérieures



Révision des taux d'imposition sur le revenu des bénéficiaires des professions commerciales, industrielles et non commerciales pour les tranches supérieures



Les nouvelles mesures fiscales

Augmentation de l'impôt sur le revenu des transferts de capitaux pour:

10%

- Les comptes créditeurs ouverts auprès des banques
- Les dépôts et tout autre obligation bancaire, en monnaie nationale ou en devises
- Les comptes de dépôts fiduciaires et de gestion des fonds
- Les certificats de dépôt émanant des banques
- Les titres de créance émanant des sociétés anonymes
- Les bons du Trésor en L.L.

50 000 L.L. par KVA d'impôt annuel sur le revenu des propriétaires de générateurs électriques

B. Contestations, échelonnements et délais supplémentaires

Mars 2020

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Délai accordé pour enregistrer les contrats de vente de biens immobiliers ou les procurations irrévocables établis auprès des secrétariats du Registre Foncier. Les droits de mutation sont équivalents :

- à **2%** de la valeur du bien immobilier sur la fourchette **inférieure** à 375 millions de L.L.
- à **3%** de la valeur du bien immobilier sur la fourchette **supérieure** à 375 millions de L.L.



+
2 ans

délai supplémentaire pour les permis de construction dont la durée principale et les durées supplémentaires ont expiré

+
1 an

délai supplémentaire pour les permis de construction dont les durées supplémentaires expirent dans un délai d'un an à compter de la date de publication de la loi budgétaire de 2019



Reprogrammer et définir le nouveau calendrier d'échelonnement des impôts et taxes collectés par la direction générale des Finances et ce, dans un délai maximal de 3 mois à compter de la date de publication de cette loi



Possibilité d'échelonner le paiement des impôts retenus à la source et de la TVA pour la période fiscale allant jusqu'au **31/12/2018** sur la base d'une demande écrite présentée avant le 31/12/2019



**+
6 mois**

Délai supplémentaire de 6 mois à compter de la date de publication de la loi budgétaire de 2019 pour **contester les impôts et taxes** collectés par la direction générale des Finances à condition de s'acquitter de 10% du montant dû avant le dépôt de la demande de contestation

C. Exemptions

Exonérer les garderies de la TVA

Exonérer des pénalités, **les condamnés** ayant purgé leur peine et encore emprisonnés pour non acquittement des pénalités.

A l'exception des condamnés pour trafic de drogue

Les nouvelles mesures fiscales

3

Les mesures relatives au troisième axe prioritaire : l'amélioration des recettes de l'Etat et la collecte des taxes

A. Nouveaux droits et taxes



Taxe annuelle forfaitaire sur les plaques d'immatriculation spéciales
Le montant de la taxe varie en fonction de la classification de la plaque



3% de taxe sur les importations soumises à la TVA
A l'exception de l'essence, des équipements industriels et des matières premières utilisées dans l'industrie et l'agriculture

B. Taxe sur le tabac pour les entreprises touristiques

Description	Nombre d'étoiles	Taxe forfaitaire (en L.L.)	Taxe proportionnelle par m ² (en L.L.)
Hôtels internationaux		5 000 000	3 000
Hôtels 5 étoiles	★★★★★	5 000 000	3 000
Hôtels, restaurants, bars, salles offrant à manger et à boire	★★★★	2 500 000	2 000
	★★★	1 500 000	1 500
	★★	1 000 000	1 000
Cafés et autres		500 000	300

C. Réduction des pénalités

Réduction de 85%

du montant des pénalités cumulées, à condition que les impôts, taxes, droits et pénalités soient payés avant le 31/12/2019

1

Pénalités de vérification et de recouvrement des impôts dus à la direction générale des Finances

2

Pénalités relatives aux ordres de collecte d'impôts émis par les administrations publiques, les institutions publiques, les municipalités et les autres entités de droit public

3

Pénalités dues à l'Etat, aux municipalités, unions municipales, institutions publiques et autres entités publiques

A l'exception des pénalités relatives :

- aux violations dans les domaines de la construction
- à l'usurpation de biens publics maritimes
- aux impayés dus à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale

4

Pénalités sur la taxe municipale et les pénalités de vérification

5

Pénalités relatives à l'Inspection des véhicules ou « Mécanique »

6

Réduction des amendes sur les impayés dus à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

100% jusqu'à l'an 2000

85% à partir de 2001



Les nouvelles mesures fiscales

D. Annulation d'exemptions

Annulation des exemptions douanières

à l'exception des marchandises faisant l'objet de conventions ou de traités internationaux, des matières et équipements utilisés par les filières industrielle et agricole, des équipements utilisés par les personnes aux besoins spécifiques et des véhicules électriques et hybrides

Annulation des exemptions sur l'impôt sur le revenu

- Sur les pensions de retraite des fonctionnaires de l'administration, des établissements publics et privés
- Augmentation de l'abattement familial de 10 millions de L.L. pour cette même catégorie

Exonération des pénalités de retard relatives à la déclaration et au paiement de l'impôt

Sont exonérés de la pénalité de retard dans la déclaration ou le paiement de l'impôt, les employés exerçant une activité salariale dans plusieurs institutions ou exerçant une activité supplémentaire assujettie à l'impôt sur le revenu

Annulation des exemptions sur les frais d'enregistrement des véhicules et la taxe mécanique

à l'exception :



des corps consulaires et diplomatiques



des organisations onusiennes



de l'Etat, des institutions publiques, des municipalités et des unions de municipalités



des personnes aux besoins spécifiques



des ambulances et voitures de pompiers reçues par donation

E. Autres amendements



Les permis de conduire

Examen d'obtention du permis de conduire pour toutes les catégories sauf catégorie moto « 1 »

30 000
L.L.

Examen d'obtention du permis de conduire pour la catégorie moto « 1 »

15 000
L.L.

Permis de conduire pour tous les véhicules motorisés, sauf catégorie moto « 1 »

200 000
L.L.

Permis de conduire pour tous les véhicules de catégorie moto « 1 »

100 000
L.L.

Permis de conduire de substitution à un permis perdu, déchiré ou renouvellement de permis

25 000
L.L.



Révision des **taxes annuelles de circulation** perçues sur les véhicules motorisés, toutes catégories confondues



Révision à **5 000 L.L.** du **droit de timbre** perçu par le ministère des Affaires Etrangères et des Emigrés

Les nouvelles mesures fiscales

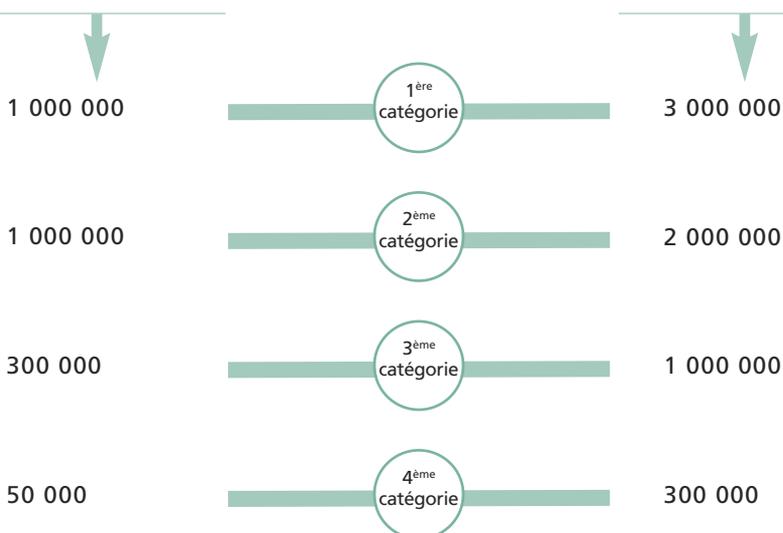


Taxes perçues par le ministère du Travail

Permis de travail ou renouvellement du permis de travail

Valeur de la taxe avant
sa révision (en L.L.)

Valeur de la taxe après
sa révision (en L.L.)



Autres taxes

Certification
des statuts
internes d'une
société

100 000
L.L.

Certification
des horaires de
travail des
sociétés et
établissements

100 000
L.L.

Validation
d'un PV de
contravention

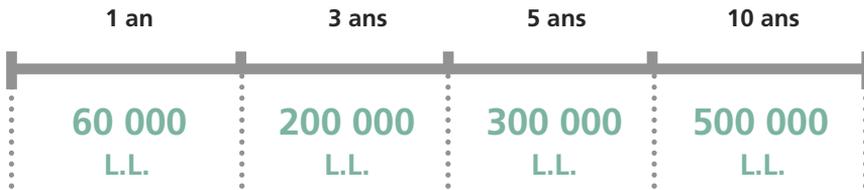
5 000 000
L.L.

Régularisation
d'un PV de
contravention

500 000
L.L.



Durée de validité des passeports ordinaires



Taxes d'entrée et de sortie du territoire

Taxes de sortie par voies aérienne et maritime

	Passager en classe touristique	Passager en classe affaires	Passager en 1 ^{ère} classe	Passager à bord d'un avion privé
Distance inférieure à 900 Km	50 000 L.L.	75 000 L.L.	100 000 L.L.	150 000 L.L.
Distance supérieure à 900 Km (voie aérienne seulement)	50 000 L.L.	110 000 L.L.	150 000 L.L.	300 000 L.L.

Taxe d'entrée par voie terrestre

10 000 L.L. pour les voyageurs non libanais

Les nouvelles mesures fiscales

Les contrats de vente de biens immobiliers et les procurations irrévocables

- Rendre obligatoire l'enregistrement auprès de la direction générale du Registre Foncier et du Cadastre de tous les contrats de vente de biens immobiliers et les procurations irrévocables
- Paiement des montants dus dans un délai de trois ans à compter de la date du contrat officiel

Permis de travail et de résidence pour une durée supérieure à un an

- Possibilité d'obtention d'un permis de travail et de résidence pour une durée supérieure à un an à condition de s'acquitter de la valeur de taxe équivalente au nombre d'années mentionnées dans la demande

Devoir de notification par les municipalités

- Réclamer des municipalités de notifier le ministère des Finances, des professionnels ou entreprises ne disposant pas de numéro fiscal
- Réclamer des municipalités de recenser les sociétés et entreprises commerciales, industrielles et professionnelles opérant sur leur territoire et de transmettre les résultats au ministère des Finances

4

Les mesures relatives au quatrième axe prioritaire : la consolidation du contrôle des dépenses

La loi budgétaire

- Versement au Trésor du surplus de fonds disponibles dans les administrations et autres institutions disposant de budgets annexes
- Annulation de l'ensemble des budgets annexes et leur intégration au budget de l'Etat à partir de 2021, et annulation des postes de comptes affectés à ces budgets
- Dépôt des fonds relatifs aux budgets annexes dans les comptes du Trésor auprès de la Banque du Liban

Le contrôle des dépenses

- Soumettre au contrôle de la Cour des Comptes les dépenses relatives aux accords de dons et prêts extérieurs conclus avec les établissements et institutions publiques, ainsi qu'avec les municipalités, et ce après le vote du décret par le Conseil des ministres ou le vote de la loi par le Parlement. Le contrôle de la Cour des Comptes portera aussi bien sur les dépenses financées par les parties nationales que par les parties étrangères
- Assurer à la Cour des Comptes les ressources humaines et financières nécessaires au contrôle des comptes financiers*

Les donations

- Obligation de transférer à travers le ministère des Finances, les fonds octroyés par des bailleurs aux administrations publiques
- Réguler les mécanismes d'octroi, par des personnes physiques ou morales, de dons en nature ou en espèces aux administrations publiques

Echelon- nement de dettes

- Echelonnement des dettes de l'Etat dues à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Remarque : *En vertu de la Loi numéro 143 du 31 août 2019, relative à la publication du budget de l'année 2019, à la clôture des comptes et à la mise à disposition des ressources nécessaires à la Cour des Comptes.

Les nouvelles mesures fiscales

5

Autres orientations

Stimuler l'emploi

Obligations pour les entreprises et organisations internationales opérant au Liban

75%

Conclure 75% de leurs contrats avec des entreprises libanaises

80%

Recruter des Libanais à hauteur de 80% de leurs effectifs



Acheter des marchandises et produits libanais lorsqu'ils sont disponibles sur le marché, même si leurs prix dépassent, à hauteur de 15%, le prix des marchandises étrangères

Encourager le recrutement de la main d'œuvre libanaise qualifiée



Accorder aux sociétés des secteurs de la **technologie, de l'information et des télécommunications des incitations à l'embauche de main d'œuvre libanaise** à travers la couverture par l'Autorité libanaise pour le développement des investissements (IDAL), des cotisations à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des nouveaux employés

Mettre en circulation de nouvelles plaques d'immatriculation publiques



Voitures de tourisme

Nombre de plaques
d'immatriculation

15 000

Prix de la plaque
d'immatriculation
40 millions de L.L.



Poids lourds

Nombre de plaques
d'immatriculation

6 500

Prix de la plaque
d'immatriculation
55 millions de L.L.



Citernes

Nombre de plaques
d'immatriculation

500

Prix de la plaque
d'immatriculation
50 millions de L.L.



Mini bus

Nombre de plaques
d'immatriculation

15 000

Prix de la plaque
d'immatriculation
50 millions de L.L.

Remerciements

Ce guide a été préparé par M. Iskandar Boustany, économiste, sous la supervision de la présidente de l'Institut des Finances Basil Fuleihan, Mme Lamia Moubayed Bissat et avec la collaboration de l'équipe de l'Institut.

Le contenu du guide a été revu par Mme Carol Abi Khalil, directrice du Budget et du Contrôle des Dépenses au sein du ministère des Finances et par son équipe.

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'enrichissement de ce guide.

Nos remerciements à Mmes Rania Khalil Kayem et Rima Farah.

Ainsi qu'à M. Alain Bifani, directeur général de la direction générale des Finances.

Ce guide fait partie de la série de sensibilisation financière et fiscale

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer le contenu de ce rapport pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits dans vos documents, présentations, blogs, sites internet ou tout autre matériel sous réserve de faire mention de la source sous la forme suivante : « Budget Citoyen 2019 », Institut des Finances Basil Fuleihan - Ministère des Finances, 2019.

Les demandes pour usage public ou commercial devront être adressées à: institute@finance.gov.lb.

Ce guide est disponible en ligne sur:

- Le site de l'Institut des Finances : www.institutdesfinances.gov.lb
- Le site du ministère des Finances : www.finance.gov.lb

A propos de l'Institut des Finances

L'Institut des Finances Basil Fuleihan est un centre d'excellence œuvrant pour le développement des compétences nationales en gestion des finances publiques et en gouvernance. L'Institut est un établissement public autonome opérant sous la tutelle du ministre libanais des Finances.

© Tous droits réservés à l'Institut des Finances Basil Fuleihan - Ministère des Finances 2019
ISBN 978-9953-9031-8-7

